



UNITED
NATIONS

EP

UNEP/MED WG.468/Inf.19



PNUE



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

9 août 2019
Français
Original : anglais

Réunion des points focaux du PAM

Athènes, Grèce, 10 - 13 septembre 2019

Point 5 de l'ordre du jour : Questions spécifiques pour examen et prise en compte par la réunion, y compris les projets de décisions

Rapport sur la réalisation du « Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC pour la Méditerranée (2012-2019) »

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Table des matières

I.	Introduction	1
II.	Un bref aperçu des principaux résultats.....	1
II.1	Objectif 1: Soutenir la mise en œuvre efficace du Protocole GIZC aux niveaux régional, national et local y compris à travers un CRC pour la GIZC.....	1
II.2	Objectif 2: Renforcer les capacités des PC pour mettre en œuvre le Protocole et leur permettre d'appliquer d'une manière efficace les politiques, instruments, outils et processus GIZC	9
II.3	Objectif 3: Promouvoir le Protocole GIZC et sa mise en œuvre dans la région et assurer sa promotion globale en développant des synergies avec les conventions et accords pertinents.....	19
III.	Avant de conclure.....	25
IV.	Conclusion.....	27

Rapport sur la réalisation du « Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC pour la Méditerranée (2012-2019) »

I. Introduction

Un jalon important pour la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en Méditerranée a été l'adoption, par la COP17 (Paris, 2012), du plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC pour la période 2012-2019. En adoptant ce plan d'action, les PC ont décidé de se focaliser sur trois objectifs majeurs articulés autour d'une série d'actions, confiant au CAR/PAP et au PNUE/PAM le soin de les soutenir dans leur mise en œuvre, à savoir :

- **Objectif 1 :** Soutenir la mise en œuvre efficace du Protocole GIZC aux niveaux régional, national et local y compris à travers un cadre régional commun (CRC) pour la GIZC
- **Objectif 2 :** Renforcer les capacités des PC pour mettre en œuvre le Protocole et leur permettre d'appliquer d'une manière efficace les politiques, instruments, outils et processus GIZC
- **Objectif 3 :** Promouvoir le Protocole GIZC et sa mise en œuvre dans la région ainsi qu'au niveau global en créant des synergies avec les conventions et accords pertinents.

Le présent rapport est une mise à jour du rapport d'évaluation à mi-parcours établi en 2015, comme prévu par le plan d'action lui-même.

Le principal objectif de ce rapport est de résumer les réalisations des PC, du CAR/PAP et d'autres partenaires – qu'ils fassent partie ou non du système du PNUE/PAM - au regard des objectifs et des actions menées conjointement pour une mise en application de la GIZC dans la région méditerranéenne. En plus de récapituler les principales réalisations, le rapport soulignera les difficultés majeures rencontrées dans l'application du plan d'action, ainsi que les enseignements tirés.

En plus des rapports réguliers dans le cadre du système de reporting de la Convention de Barcelone, les conclusions de deux évaluations menées en 2015 ont été utilisées pour la préparation du présent rapport, à savoir : l'évaluation du programme PNUE/PAM 2010-2014 et l'évaluation des projets PAC mis en œuvre depuis 2001-2014.

II. Un bref aperçu des principaux résultats

Le bref aperçu qui suit est structuré selon les trois objectifs du plan d'action.

Afin de ne pas surcharger ce rapport de trop nombreux détails, des liens directs sont inclus vers tous les principaux documents produits et événements organisés. Nous vous invitons à les consulter, et à contacter le CAR/PAP si vous souhaitez avoir des informations complémentaires.

II.1 Objectif 1 : Soutenir la mise en œuvre efficace du Protocole GIZC aux niveaux régional, national et local y compris à travers un CRC pour la GIZC

Action 1.1 : Ratification et transposition

L'objectif principal de cette action est de faire avancer la ratification du Protocole GIZC avec l'objectif de le faire ratifier par toutes les PC durant la période couverte par le plan d'action. La responsabilité de la ratification et de la transposition des dispositions du Protocole dans les législations nationales revient aux PC, tandis que celle du CAR/PAP est de fournir une assistance sur demande.

Le Protocole GIZC est l'un des protocoles qui est le plus vite entré en vigueur, en mars 2011, avec un minimum requis de six ratifications. Aujourd'hui, 11 PC ont ratifié le Protocole, et le processus de ratification est en cours dans plusieurs autres PC.

Pour aider les pays dans cette démarche, le CAR/PAP a réalisé, avec le soutien de l'IDDRI (Institut français pour le développement durable et les relations internationales), plusieurs études destinées à faciliter la compréhension des dispositions du Protocole, à savoir :

- Une contribution à l'interprétation des aspects juridiques du Protocole sur la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée, avec un chapitre dédié à une analyse du Protocole face à la législation européenne (en anglais et en français) ;
- Une analyse du cadre juridique croate en relation avec les dispositions du Protocole GIZC méditerranéen ;
- Une évaluation des impacts de la ratification du Protocole GIZC méditerranéen sur la législation croate, avec une attention particulière portée à l'article 8.

Ces études ont été présentées durant l' « Atelier régional sur l'harmonisation des cadres juridiques et institutionnels nationaux avec le Protocole GIZC » qui a été organisé par le CAR/PAP dans le cadre de la composante 1 du projet « MedPartnership » à Zagreb, Croatie, en décembre 2012. Le but de l'atelier était d'aider les pays à comprendre les aspects juridiques du Protocole ; de renforcer les capacités pour la ratification du Protocole et sa transposition dans les lois nationales ; et d'identifier les parties prenantes qui pourraient piloter la mise en œuvre du Protocole dans les pays méditerranéens, ou celles qui pourraient constituer un obstacle ou la rendre plus difficile.

Comme les participants l'ont reconnu, la ratification permet à toutes les parties prenantes intéressées de se servir du Protocole GIZC comme d'un outil pour stimuler le développement durable du littoral. Il a également été souligné que la ratification n'est qu'une étape de plus sur la longue route du développement durable, et que c'est en réalité la mise en œuvre du Protocole qui constitue le réel défi. Le rapport de l'atelier (en anglais) est disponible [ici](#).

Une autre initiative importante de cette action a été mise en œuvre dans le cadre du projet SHAPE du programme IAP Adriatique, qui a entre autres analysé les pratiques en matière de GIZC dans les pays de l'Adriatique et leurs régions. Trois documents majeurs ont été produits pour soutenir la mise en œuvre du Protocole GIZC dans la région du projet, mais peuvent être utilisés (et ont été utilisés) par tous les pays qui se lancent dans cet effort. Ces documents sont :

- Une analyse de la pratique de la GIZC dans les pays adriatiques/régions italiennes ;
- Un rapport explicatif sur la coordination institutionnelle, conformément à l'article 7, pour aider les partenaires du projet à réaliser des rapports visant la création ou l'amélioration de telles instances de coordination ;
- Un rapport explicatif sur la mise en œuvre de la zone non-constructible conformément à l'article 8, comprenant une assistance technique pour six projets pilotes où la zone non-constructible a été définie.

Action 1.2 : Renforcement et soutien à la gouvernance

Une bonne gouvernance est indispensable pour atteindre ce à quoi tend la GIZC, à savoir une gestion proactive et flexible, qui incite toutes les parties intéressées à travailler ensemble sur des questions côtières spécifiques. Concrètement, cela signifie que le succès repose sur l'établissement de partenariats et la mise en relation des initiatives au niveau local avec les politiques à plus haut niveau, ou autrement dit une bonne coordination horizontale et verticale. Les activités de cette action ont été menées en parallèle à trois niveaux : régional (méditerranéen), national et local, comme décrit ci-après.

Des structures de gouvernance sont créées dans tous les projets de GIZC (tels que les PAC ou les projets pilotes du « MedPartnership », ou les projets de planification de l'espace marin [PEM] récemment mis en œuvre) car elles offrent la meilleure garantie que les solutions les mieux adaptées seront adoptées pour les zones concernées. Nous reviendrons sur ces aspects dans la présentation des projets individuels. Nous reviendrons également sur les comités interministériels mis en place dans le processus de préparation des stratégies nationales de GIZC, initiatives soutenues par le projet « MedPartnership » en Algérie, en Croatie et au Monténégro.

Dans ce chapitre nous nous focaliserons sur deux initiatives d'envergure considérées comme des priorités au titre de cette action :

- la plateforme de gouvernance créée dans le cadre du projet FP7 de l'UE PEGASO pour la Méditerranée et la mer Noire (où le CAR/PAP et le Plan Bleu ont participé en tant que composantes du PAM) ; et
- le CRC pour la GIZC.
- La structure de gouvernance EcAp (CORMON)

La plateforme de gouvernance PEGASO

Le principal objectif du projet PEGASO étant de rapprocher la science et la prise de décision sur les questions côtières, la création d'une plateforme de gouvernance interactive a été considérée comme cruciale pour assurer un dialogue constructif et équilibré entre ceux qui prennent les décisions à différents niveaux – de régional à national et local, et ceux qui doivent leur fournir des données et des outils de qualité.

La plateforme de gouvernance GIZC de PEGASO était constituée d'environ 250 personnes (dont des représentants d'organisations internationales, des acteurs nationaux et locaux des régions méditerranéennes et de la mer Noire) qui ont travaillé ensemble pour mettre en place des plans et programmes GIZC en échangeant, en apprenant ensemble, en s'entraînant pour mieux comprendre et agir de manière plus cohérente, en partageant leurs connaissances, en élaborant et en testant de nouveaux outils de gestion. Pour ce faire, ces personnes avaient à leur disposition une infrastructure technique puissante : l'*Intranet*, un espace de travail commun avec un forum actif et une archive de documents ; une infrastructure de données spatiales (IDS) conçue pour le partage interactif d'informations et qui assure que les données spatiales sont organisées et présentées d'une manière standardisée, conformément à la directive INSPIRE ; et un *portail web* permettant le contact avec le « monde extérieur » et la diffusion des résultats du projet à un public plus large. Ce travail collaboratif a généré plusieurs produits importants et pertinents pour la mise en œuvre du Protocole GIZC, qui seront détaillés dans les paragraphes qui suivent.

Durant le projet PEGASO, cette plateforme de gouvernance a déjà réuni de nombreux acteurs externes tels que les PF du CAR/PAP et d'autres projets côtiers et marins, qui l'ont enrichi tout en contribuant au réseau de professionnels, scientifiques et décideurs de la côte. Après la clôture du projet PEGASO en 2014, l'infrastructure technique de la plateforme est restée opérationnelle grâce à l'effort de certains des partenaires du projet, qui ont obtenu le financement de l'UE nécessaire à cela.

Le CRC pour la GIZC

La préparation et l'adoption du Protocole GIZC est probablement le seul objectif de la première SMDD réellement atteint à 100 pour 100. Par conséquent, la SMDD 2.0 a été initialement identifiée comme étant le document le plus approprié pour donner un contexte stratégique régional à la GIZC. Malheureusement, la révision de la SMDD était un processus complexe impliquant de nombreuses parties prenantes qui ne partageaient pas toutes la même vision et n'étaient pas toutes prêtes à accepter la GIZC comme la plus adéquate des approches de gestion, qui offre des outils et des méthodes qui peuvent conduire au développement durable des zones côtières.

En conséquence, la COP19 a pris la décision de confier la coordination de la préparation du CRC pour la GIZC au CAR/PAP. Ce document doit être soumis pour adoption à la COP20. Compte tenu de la complexité de la tâche, qui comprenait un travail documentaire approfondi pour examiner la documentation existante, la rédaction du texte et un vaste processus de consultation des parties prenantes aux niveaux méditerranéen et national, et tout cela dans un délai relativement bref, un groupe restreint a été constitué pour sa mise en œuvre. Ce groupe est composé de membres de l'équipe du CAR/PAP appuyés par une équipe de consultants expérimentés dans la mise en œuvre de la Convention de Barcelone, et en particulier de son Protocole GIZC.

Après une série de réunions de consultation avec les PC, il avait été décidé que, compte tenu du peu de temps disponible pour la préparation et la négociation du texte du CRC, seuls sa structure générale et son contenu annoté seraient soumis pour adoption par la COP 20 lors de la période biennale 2016-2017. En outre, un autre document stratégique prévu par le programme de travail du PNUE / PAM pour 2016-2017 serait produit en parallèle : le cadre conceptuel pour la PEM.

La préparation du CRC a été un produit majeur de l'exercice biennal 2018-2019. Plusieurs versions du document principal du CRC ont été préparées et discutées avec les membres du groupe de travail (GT) ouvert créé à cette fin, ainsi qu'un document supplémentaire qu'il a été demandé de préparer : le « Guide méthodologique pour atteindre un bon état environnemental (BEE) grâce à la GIZC ». Le CRC et le document d'orientation méthodologique seront présentés et discutés lors de la réunion des PF, avant d'être soumis aux PFN du PAM en septembre, et potentiellement adoptés par la COP21 en décembre 2019.

Le travail sur le CRC a pu avancer grâce à une série de réunions de différents types, à savoir :

- Une première réunion du GT pour la rédaction du CRC pour la GIZC (Split, Croatie, 13-14 mars 2018) ;
- Une deuxième réunion du GT chargé de la rédaction du CRC pour la GIZC (Athènes, Grèce, 30 au 31 mai 2018) ;
- Un atelier de consultation avec les PC du CAR/PAP (Split, Croatie, 26-27 septembre 2018) ;
- Une réunion de travail du CAR/PAP, du MED-POL et du CAR/ASP sur les matrices d'interaction et les orientations opérationnelles (Athènes, Grèce, 24-25 janvier 2019) ;
- Une troisième réunion du GT pour la rédaction du CRC pour la GIZC (Rome, Italie, 27-28 février 2019).

CORMON

Depuis le début de la mise en œuvre du processus ECAP, le CAR/PAP aide l'Unité de coordination à organiser les réunions de gouvernance (CORMON) liées aux objectifs écologiques relatifs à la côte et à l'hydrographie du programme intégré de surveillance et d'évaluation (*Integrated Monitoring and Assessment Programme* [IMAP]).

Deux réunions ont été organisées (la réunion CORMON EcAp sur les indicateurs relatifs à la côte et à l'hydrographie le 3 mars 2017 à Madrid, en Espagne, et une réunion régionale sur la mise en œuvre de l'IMAP: meilleures pratiques, lacunes et défis communs à Rome, en Italie, du 10 au 12 juillet 2018) dans le but de discuter des fiches indicateur, des lacunes dans les connaissances et des problèmes liés à la mise en œuvre des indicateurs relatifs à la côte et à l'hydrographie comprenant les indicateurs communs suivants:

- « *Emplacement et étendue des habitats impactés directement par les altérations hydrographiques* » ;

- « *Longueur de côte soumise à des perturbations dues à l'influence des structures artificielles* » ; et
- « *Changement dans l'utilisation du sol* ».

En outre, ces réunions ont été une bonne occasion de discuter avec les PC des avancées réalisées dans leurs IMAP nationaux en matière d'indicateurs relatifs à la côte et à l'hydrographie, et de fournir au CAR/PAP des informations essentielles pour terminer les fiches-indicateurs ainsi que le rapport sur le bilan de santé (*Quality Status Report [QSR]*).

Le CAR/PAP a également contribué à la réunion du groupe de coordination EcAp sur l'IMAP qui s'est tenue à Nice les 27 et 28 avril 2017. L'objectif de la réunion était de discuter des échelles temporelles et géographiques de suivi, de rapport et d'évaluation des indicateurs IMAP pour discuter du rapport QSR 2017 basé sur les fiches d'évaluation. Le CAR/PAP a dirigé le groupe sur les indicateurs relatifs à la côte et à l'hydrographie. La contribution de la réunion a été utilisée pour améliorer le rapport préliminaire pour le QSR.

La prochaine réunion CORMON sur les OE relatifs à la côte et à l'hydrographie aura lieu à Rome, en Italie, les 21 et 22 mai 2019.

Action 1.3 : Adoption de stratégies nationales et de plans et programmes côtiers

En droite ligne avec l'application de l'Article 18 du Protocole GIZC, cette action fixe pour objectif premier de voir tous les pays adopter des stratégies de GIZC, avec le soutien du CAR/PAP et des autres composantes du PNUE/PAM.

Grâce au financement du projet « MedPartnership » le CAR/PAP a piloté la préparation de trois stratégies nationales de GIZC (en Algérie, en Croatie et au Monténégro) et de trois plans côtiers (Réghaïa en Algérie, Buna/Bojana en Albanie/Monténégro et le comté de Sibenik-Knin en Croatie).

Stratégie nationale de GIZC pour l'Algérie et plan côtier de Réghaïa

Les leçons tirées du programme d'aménagement côtier (PAC) algérois (2001-2006) ont conduit l'Algérie à la décision d'élaborer une Stratégie nationale de GIZC, et de continuer à avancer vers la durabilité de son littoral. Ce processus a démarré en janvier 2012, avec la préparation d'un diagnostic exhaustif du littoral algérien et la formation d'un comité interministériel. Une fois passée cette étape de diagnostic, il a été évident qu'une bonne gouvernance serait au cœur de la réussite du processus, et que tous les acteurs devraient pouvoir prendre part aux débats. Le littoral algérien étant particulièrement étendu, avec ses 1.600 km de côtes, il a été décidé de planifier des ateliers participatifs dans les trois régions côtières : Est, Centre et Ouest. Durant les ateliers, les participants étaient répartis en trois groupes distincts de réflexion sur des thèmes cruciaux de la GIZC, à savoir le fonctionnement institutionnel, la participation, et l'appui sur la donnée scientifique et technique dans le cadre de la GIZC.

L'étape suivante a été celle de l'élaboration d'une ébauche de stratégie, qui a demandé un certain temps pour permettre d'atteindre un consensus sur des questions clés notamment institutionnelles et juridiques. Le document, axé autour de 10 orientations stratégiques principales, a été présenté lors d'ateliers de validation dans les trois régions côtières. Ce processus participatif, dans lequel 1.400 personnes ont été impliquées directement ou indirectement, s'est achevé par la conférence de restitution finale, à Oran en mars 2015, lors de laquelle Mme la Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a présenté le document. Mme la Ministre a exprimé son souhait que la stratégie permette de recadrer les actions en faveur du développement durable du littoral, d'améliorer l'efficacité des dispositions institutionnelles et juridiques, et que les parties prenantes s'engagent pleinement dans sa mise en œuvre.

Le même principe participatif regroupant les acteurs pertinents a été appliqué pour la préparation du plan pour la zone côtière de Réghaïa, qui a servi de projet de démonstration pour illustrer la mise en œuvre de la stratégie à un niveau inférieur. Le plan a été adopté en même temps que la stratégie, et n'est pas resté lettre morte car la zone, qui comprend à la fois une partie terrestre et une partie marine, a été classée zone protégée par un décret spécial du Wali d'Alger. Cette décision témoigne de l'implication post-projet des acteurs locaux dans la mise en œuvre des mesures préconisées par le plan, et montre une nouvelle fois que l'Algérie a décidé de protéger son remarquable patrimoine naturel côtier.

Stratégie nationale de GIZC pour le Monténégro

Le processus de préparation de la Stratégie nationale de GIZC a été entièrement intégré dans les activités du PAC Monténégro (voir Objectif 2, Action 2.2) afin de permettre des synergies et éviter les doubles emplois. La préparation de la stratégie de GIZC a été lancée parallèlement au processus d'élaboration du plan d'aménagement du littoral. La première moitié du document a été entièrement basée sur des études innovantes et des approches méthodologiques nécessaires à la mise en œuvre du Protocole GIZC, afin d'incorporer les principes de GIZC dans les documents d'aménagement. Ce processus est difficile et complexe, et repose sur un renforcement important des capacités destinées au personnel des administrations nationales et des institutions impliquées dans les questions relatives au littoral et à l'aménagement. De nombreuses réunions de travail ont également été organisées avec des institutions spécialisées, des ministères, des institutions d'aménagement du territoire et des experts individuels.

Un des éléments importants étudiés au cours de ce processus est la possibilité d'utiliser le comité de pilotage du projet comme modèle et de le transformer en structure institutionnelle permanente pour la gestion du littoral. Sur la base de cette expérience, la stratégie GIZC a recommandé une structure de gouvernance et de gestion côtière, composée de deux niveaux principaux : le politique et l'administratif. Une première étape dans cette direction a déjà été franchie lorsque le comité national pour le développement durable et le changement climatique a vu son statut évoluer vers celui de comité national pour le développement durable, la GIZC et le changement climatique, devenant ainsi un organe intra-gouvernemental pour la GIZC.

Outre les exigences systématiques en matière d'aménagement du territoire principalement liées à la méthodologie et au processus de préparation de plans d'aménagement de l'espace (tels que ceux en relation avec la création d'un observatoire du littoral, l'accès à l'information, la participation du public, la coordination et les mécanismes d'intégration, etc.), des lignes directrices traitant des critères de la planification durable de l'utilisation des sols dans le plan d'aménagement du littoral ont été élaborées dans la Stratégie. Les lignes directrices ont été structurées autour de quatre principes majeurs pour la planification de l'utilisation des sols, qui se basent sur les exigences du Protocole GIZC contenues dans l'Article 6c (approche écosystémique) et l'Article 8 (protection et utilisation durable des zones côtières).

La Stratégie a été présentée lors de la conférence finale du PAC à Budva, en décembre 2014, en amont de sa soumission pour adoption. Elle a été formellement adoptée par le gouvernement du Monténégro le 25 juin 2015.

Stratégie marine et côtière pour la Croatie

En 2012, la Croatie a entamé le processus de préparation de sa Stratégie marine, comme cela est exigé par la Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » de l'UE. Dans la foulée, le gouvernement croate a ratifié le Protocole GIZC pour la Méditerranée. Sachant que 80% de la pollution marine est d'origine terrestre, le gouvernement croate a décidé d'intégrer ces deux stratégies, et de préparer une Stratégie côtière et marine pour la Croatie. En 2014, le comité interministériel a été élargi pour inclure un large éventail de parties prenantes, et il regroupe aujourd'hui plus de 40 représentants des différents ministères et agences responsables des questions côtières et marines.

En outre, en 2015, le gouvernement croate a terminé l'élaboration de deux autres documents stratégiques majeurs : la Stratégie de développement régional et la Stratégie d'aménagement du territoire. Un des objectifs visés par le CAR/PAP a été de mettre en place les conditions favorables pour l'intégration de ces trois stratégies pour permettre au pays de rationaliser ses efforts et d'utiliser de manière optimale son temps et ses ressources, tout en produisant des documents les plus harmonisés possible.

La Stratégie marine et côtière a offert un cadre institutionnel optimal pour la gestion de la mer et de la côte, mais aussi des mesures pour la durabilité de la mer et de la côte croate. Le processus de préparation s'est appuyé sur la participation, d'une part par le biais de comités interministériels nationaux, et d'autre part par le biais d'ateliers participatifs qui se tiendront dans tous les comtés côtiers. Les ateliers au niveau des comtés ont permis que les besoins et priorités locales, ainsi que les connaissances et initiatives, soient pris en considération, mais également que les parties prenantes s'approprient le processus, ce qui augmentera les chances de réussite de la mise en œuvre de la Stratégie.

Travaux en cours sur les stratégies

Une série de consultations a été organisée avec les pays éligibles au MedProgramme du FEM pour définir leurs priorités d'action. Le Liban a exprimé le besoin d'élaborer une stratégie nationale de GIZC, tandis que l'Égypte a informé que la stratégie existante devait être mise à jour. Ces deux demandes ont été incluses dans la proposition du projet, qui devrait débiter d'ici la fin de l'année.

En outre, le CAR/PAP suit la préparation de la stratégie nationale de GIZC pour la Tunisie, dirigée par l'APAL et soutenue par le PNUD. Le premier rapport de diagnostic que l'APAL a partagé avec le CAR/PAP traite de toutes les questions pertinentes et constitue une bonne base pour continuer le travail.

Chypre a également démarré le processus d'élaboration de sa stratégie nationale de GIZC, qui est aujourd'hui à un stade avancé. Le PF du CAR/PAP a transmis des informations à ce sujet au centre.

Action 1.4 : Suivi de la mise en œuvre du Protocole et de l'état des côtes méditerranéennes

L'objectif principal de cette action est double :

- (i) assurer le suivi régulier de la mise en œuvre du Protocole GIZC au sein du système de suivi de la Convention de Barcelone ; et
- (ii) l'élaboration périodique de rapports sur l'état et l'évolution des côtes méditerranéennes.

Canevas des rapports de suivi

Comme déjà mentionné, l'inventaire¹ des aspects juridiques, institutionnels et de mise en œuvre de la GIZC pour les 21 pays méditerranéens a été mené dans le cadre du projet PEGASO en 2011 et mis à jour en 2013. Cet exercice a servi de base pour l'élaboration du canevas officiel du rapport de suivi pour le Protocole GIZC.

Compte tenu de l'envergure de la tâche, les PFN du CAR/PAP ont recommandé que la préparation de ce canevas de rapport soit réalisée en deux phases. Ainsi, le canevas de rapport de suivi sur les aspects juridiques et institutionnels a été préparé et adopté lors de la COP18, tandis que le canevas de rapport de suivi relatif aux aspects opérationnels a été adopté par la COP19 et mis en ligne en tant que composante du nouveau système de suivi de la Convention de Barcelone (SSCB) dans lequel les pays soumettent actuellement leurs rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses protocoles pour l'exercice biennal 2016-2017.

¹ http://www.pegasoproject.eu/images/stories/WP2/D2.2A_Final%20global%20results%20of%20the%20stock-taking.pdf

Pour la période de référence 2014-2015, 12 pays ont soumis leurs rapports nationaux de mise en œuvre du Protocole GIZC. Sur ces 12 pays, 7 (77% des 9 PC) étaient des PC au Protocole GIZC.

En ce qui concerne la période de référence 2016-2017, les pays sont en train de soumettre leurs rapports de mise en œuvre nationaux via le nouveau système SSCB en ligne. Au 25 mars 2019, cinq pays avaient soumis leurs rapports sur la mise en œuvre du Protocole GIZC. Sur ces cinq pays, trois (33% des 9 PC) sont des PC au Protocole GIZC.

Rapport de suivi périodique sur l'état et l'évolution des zones côtières

Le projet PEGASO a développé un ensemble de 15 indicateurs clés pour mesurer la mise en œuvre des politiques et programmes GIZC. Ces indicateurs répondent à l'exigence spécifique de l'article 27 du Protocole GIZC de « définir des indicateurs de gestion côtière » et d' « établir et tenir à jour des évaluations de l'utilisation et de la gestion des zones côtières ». Il a été en grande partie construit sur les ensembles d'indicateurs existants, développés par différentes institutions et projets, qui sont dûment mentionnés. Pour chacun des indicateurs cités ci-dessous, une fiche méthodologique a été développée :

- Valeur ajoutée par secteur
- Zone d'espace construit
- Qualité de l'eau de baignade
- Stocks de poissons commerciaux
- Déchets côtiers et marins
- Production économique
- Emploi
- Erosion et instabilité
- Capital naturel
- Hypoxie
- Nombre d'entreprises
- Taille et densité de la population
- Evaluation des risques
- Augmentation du niveau de la mer

Des liens avec les objectifs et indicateurs écologiques (EcAp) du PAM ont été établis lorsque cela a été possible. En outre, une cartographie de l'étalement urbain et du capital naturel dans les régions du bassin méditerranéen non répertoriés par la couverture terrestre CORINE a été préparée dans le même projet, avec l'idée d'être utile au processus d'EcAp.

Indicateurs EcAp

L'approche écosystémique est l'un des principes de base de la GIZC, comme indiqué dans le Protocole GIZC lui-même. Par conséquent, il était logique d'inclure des indicateurs spécifiques aux zones côtières dans la liste d'indicateurs EcAp adoptée par la COP18, afin d'appliquer pleinement les obligations juridiques du PNUE/PAM. Ces indicateurs sont les suivants : « emplacement et étendue des habitats impactés directement par des altérations hydrographiques (OE7), et « longueur de côte soumise à des perturbations dues à l'influence des structures artificielles » (OE8). Un autre indicateur côtier (sur le changement dans l'utilisation du sol) a été recommandé pour une analyse plus approfondie, avec l'objectif de l'inclure pour le suivi.

Pour cet indicateur candidat, un « Projet pilote pour le test de l'indicateur commun candidat « *Changement dans l'utilisation du sol* » en Méditerranée » a été mis en œuvre dans la sous-région de l'Adriatique pour tester sa faisabilité et sa maturité. En outre, avec la coopération du GRID du PNUE, un rapport intitulé « Evolution de la surface bâtie dans les zones côtières de la Méditerranée entre 1975 et 2015 » a été réalisé. Il s'agit de la première analyse de ce type en Méditerranée.

Cet indicateur ne servira pas seulement à surveiller l'état des écosystèmes et des paysages côtiers, mais fournira aussi des informations objectives et comparables nécessaires à la préparation des rapports réguliers sur l'état et l'évolution des zones côtières, comme l'exige le Protocole GIZC.

Le CAR/PAP aide les PC à préparer leurs IMAP nationaux pour les indicateurs relatifs à la côte et à l'hydrographie. En participant au projet EcAp MED II, six des sept pays éligibles du sud et de l'est de la Méditerranée ont préparé leur IMAP, qui ont été présentés et discutés lors du deuxième atelier de formation à Rome les 24 et 25 avril 2017 et finalisés à la fin de l'année.

La préparation des IMAP nationaux a été soutenue par une série d'ateliers de formation :

- Les 26 et 27 octobre 2016, le premier atelier de formation sur les indicateurs relatifs à la côte et à l'hydrographie a été organisé à Rabat, au Maroc ;
- Le deuxième atelier de formation s'est déroulé à Rome les 24 et 25 avril 2017 et avait pour principaux objectifs : de passer en revue le travail réalisé sur la rédaction des IMAP nationaux ; de former aux lignes directrices en matière de surveillance pour les trois indicateurs ; de discuter des liens avec le premier document sur les habitats et les principes du SEIS; et de fournir une assistance spécifique aux consultants nationaux chargés de la rédaction des IMAP.

Les versions finales des projets d'IMAP nationaux préparés pour les pays éligibles au projet EcAp MED II ont été présentées et examinées lors de la réunion du groupe d'experts sous-régionaux organisée par le CAR/PAP sur les indicateurs relatifs à la côte et à l'hydrographie qui s'est tenue à Zagreb, Croatie, les 6 et 7 décembre 2017.

Rapport sur l'état de l'environnement et du développement

Lors de la période biennale 2018-2019, sous la coordination générale du Plan bleu, le CAR/PAP a contribué au rapport sur l'état de l'environnement et du développement (EdED). L'équipe du CAR/PAP et ses consultants ont préparé une grande partie du chapitre consacré aux zones côtières. Il convient de noter que le CAR/PAP ne disposait pas d'un budget prévu pour cette activité en 2018-2019 et que tout le travail, y compris les textes fournis par les consultants, a été effectué gratuitement pour honorer une coopération de longue date. En plus de décrire l'état des zones côtières et marines, en mettant l'accent sur les interactions terre-mer et les problèmes liés à l'urbanisation, ce chapitre propose des réponses et des priorités d'action pour les zones côtières et marines de la Méditerranée.

II.2 Objectif 2 : Renforcer les capacités des PC pour mettre en œuvre le Protocole et leur permettre d'appliquer d'une manière efficace les politiques, instruments, outils et processus GIZC

Action 2.1 : Méthodologies et processus

Cette action vise à garantir que les orientations méthodologiques pour la mise en œuvre de la GIZC sont à jour.

Les exigences du Protocole GIZC ainsi que les nouveautés dans les domaines scientifique, technologique et sociétal imposent une mise à jour régulière des méthodes et outils utilisés dans la GIZC. Ceci constitue une partie importante du travail du CAR/PAP et de ses partenaires, dans le cadre duquel des propositions innovantes ont été développées.

Processus GIZC

Des orientations détaillées pour la mise en œuvre de la GIZC en tant que processus graduel, proactif et interactif, ont été élaborées en collaboration avec deux projets majeurs dont le CAR/PAP est l'un des partenaires – PEGASO et « MedPartnership », et sont disponibles à la fois en version imprimable et dans le Wiki côtier où elles ont été téléchargées par l'équipe PEGASO. Le processus est conçu comme un outil « vivant » qui pourra être facilement modifié par de nouvelles explications, bonnes pratiques, outils spécifiques, etc.

Ces orientations ont servi de référence dans les projets pilotes de PEGASO et dans deux des projets pilotes du « MedPartnership », dont les feedbacks ont permis d'établir quels étaient les éléments nouveaux à inclure ou les améliorations à apporter.

Lignes directrices pour les stratégies nationales de GIZC

Le processus GIZC a servi de base pour la préparation des lignes directrices destinées à aider les PC à remplir l'une des principales obligations imposée par le Protocole GIZC, qui est la préparation de stratégies nationales de GIZC. Ces lignes directrices ont déjà été utilisées en Algérie et au Monténégro, et ont servi d'orientation pour la Stratégie marine et côtière en Croatie. Elles ont également été réutilisées au sein du projet SHAPE IPA Adriatique. En effet, les partenaires de la région les considéraient comme un bon outil pour l'élaboration de leurs propres stratégies (nationales ou régionales).

Cadre méthodologique intégratif (CMI)

Le « CMI pour la gestion des zones côtières, des bassins hydrographiques et des aquifères, vers des approches de gestion convergentes pour les zones côtières méditerranéennes » est un autre document méthodologique qui a été développé sur la base du processus GIZC. Ce document innovant est le résultat d'un effort conjoint de trois partenaires du projet « MedPartnership » – le CAR/PAP, le GWP Med et l'UNESCO-PHI, qui ont entrepris de lier étroitement les interventions de gestion lorsqu'elles ont lieu dans les mêmes unités territoriales ou dans des unités territoriales adjacentes, comme par exemple les zones côtières et marines, les bassins hydrographiques côtiers ou les aquifères côtiers. Les feedbacks des plans de Réghaïa et de Buna/Bojana, dans lesquels sont testés les principes d'interventions conjointes, ont été pris en compte comme il se doit pour la finalisation de ce document.

Les lignes directrices pour l'adaptation à la variabilité et au changement climatique dans les zones côtières de la Méditerranée

Ces lignes directrices ont été préparées dans le cadre du projet « ClimVar & GIZC ». Sur le fond, ce document s'appuie sur un rapport préalable du CAR/PAP illustrant comment la question de la variabilité et du changement climatique (VCC) peut être incluse, comme partie intégrante, aux différentes étapes de la GIZC. En s'appuyant sur ce rapport, les lignes directrices fournissent une compréhension plus détaillée de différents aspects clés de la VCC dans les zones côtières de la Méditerranée et une aide précieuse afin de prendre la pleine mesure de la VCC au regard du format, du contenu et des dispositions du processus GIZC. Ces lignes directrices fournissent également un examen critique des efforts d'adaptation et des mesures d'atténuation de la VCC, ouvrant la voie de l'application rationnelle des exigences du Protocole GIZC pour cette dimension spécifique.

Ils serviront de point de départ à ADRIADAPT, un projet Italie-Croatie Interreg CTF de l'UE dans lequel le CAR/PAP, conjointement avec 10 autres partenaires et sous la direction du CMCC, construira une plateforme d'information sur la résilience pour les villes, municipalités et régions adriatiques. Sur cette plateforme, ils trouveront la base de connaissances nécessaire pour identifier les options d'adaptation au climat et de planification appropriées. La plateforme sera construite en croate, italien et anglais, et sa mise à jour en termes de contenu et de langue sera prévue.

Etude des pratiques du secteur bancaire et des assurances au regard de la variabilité et du changement climatique

Dans le projet « ClimVar & GIZC » une étude a été préparée par le CAR/PAP sur le rôle du secteur bancaire et des assurances dans la lutte contre la variabilité et le changement climatique dans le contexte de la GIZC en Méditerranée. L'étude a analysé certaines pratiques nationales et locales des banques et des compagnies d'assurance avec des exemples concrets et des bonnes pratiques. Une attention particulière a été accordée à l'assurance contre les risques liés aux conditions météorologiques et la disponibilité de prêts pour les biens immobiliers à proximité immédiate de la mer. Les meilleures pratiques des grandes banques régionales et des compagnies d'assurance ont été présentées, telles que : les produits/services offerts comme des incitations à l'adaptation ; opportunités/solutions pour les secteurs présentant des risques élevés face aux changements climatiques ; la diversification spatiale des produits d'assurance/banque, avec une identification du niveau de risque selon l'emplacement ; introduction de suggestions à considérer pour l'aménagement ou le secteur de l'immobilier, etc.

Cadre conceptuel pour la PEM

Les PC ont recommandé lors de la COP18 de renforcer les activités du PAM dans le domaine de la PEM en vue de contribuer au BEE, d'examiner plus en détail les connexions entre les zones terrestres et marines et de proposer des cadres cohérents et durables de planification terrestre et maritime en lien avec les principaux secteurs et activités économiques qui peuvent affecter les ressources côtières et marines.

Pour ce faire, un Cadre conceptuel (CC) pour la PEM, sujet émergent dans toute la région Méditerranéenne, a été préparé en 2016-2017 pour être adopté par la COP 20 (Décision IG 23/7) avec la structure générale du CRC pour la GIZC.

Bien que la PEM ne soit pas expressément mentionné dans le Protocole GIZC, son champ d'application géographique comprend à la fois une partie terrestre et une partie marine. Il s'ensuit que la planification devrait s'appliquer de la même manière aux deux composantes de la zone côtière. Dans cette perspective, la planification spatiale dans la zone côtière peut être considérée comme l'instrument essentiel pour la mise en œuvre de ce Protocole dans la partie marine de la zone côtière, et tout particulièrement pour sa planification et sa gestion. L'Article 3 du Protocole définit également la portée géographique de l'application opérationnelle de la PEM qui se concentrera sur la zone marine dans la mer territoriale d'un pays. L'obligation de prendre en compte les interactions terre-mer est spécifiée à l'Article 6.

En outre, la PEM est considérée comme l'un des outils permettant de mettre en œuvre l'EcAp en tant qu'approche stratégique du développement durable dans la région, intégrant l'ensemble de ses trois composantes, à savoir les aspects environnemental, social et économique. La PEM devrait garantir leur équilibre.

Par conséquent, le CC a été produit avec les objectifs principaux suivants :

- introduire la PEM dans le cadre de la Convention de Barcelone, en particulier en établissant des liens avec la GIZC, et en considérant la PEM comme le principal outil/processus pour la mise en œuvre de la GIZC dans la partie marine de la zone côtière et spécifiquement pour la planification et la gestion des activités humaines en mer selon les objectifs de l'EcAp ;
- offrir une base commune aux PC pour la mise en œuvre de la PEM dans la région méditerranéenne.

Il s'agit d'un document court et facile à utiliser, une sorte de référence pour la mise en œuvre de la PEM, fondé sur des principes, des contenus et des étapes communs.

Cadre méthodologique pour les interactions terre-mer

Une méthodologie conceptuelle pour aborder les ITM et leur relation avec la GIZC a été développée en synergie entre les projets SIMWESTMED et <http://www.msp-supreme.eu/> financés par l'UE en lien avec la PEM et mis en œuvre dans les États membres de l'UE de la Méditerranée occidentale et orientale. La méthodologie prévoit l'établissement d'un catalogue d'interactions, alimenté par des informations semi-quantitatives et quantitatives. L'utilisation du SIG en tant qu'outil de cartographie peut faciliter l'analyse, en particulier lors des phases avancées. Les lignes directrices proposent une approche progressive et à plusieurs niveaux et identifient 14 étapes. La participation des parties prenantes est un élément clé des lignes directrices méthodologiques proposées. L'analyse des ITM doit faire partie intégrante de tout processus de PEM, tout particulièrement lors de la phase d'analyse et d'élaboration de scénarios.

Méthodologie pour l'analyse de la cohérence des documents stratégiques en relation avec la Convention de Barcelone

La stratégie à moyen terme du PNUE/PAM pour 2016-2021 a été conçue dans le but de renforcer la synergie et la complémentarité entre les différents instruments politiques et stratégiques du système de la Convention de Barcelone.

À cette fin, une méthodologie d'analyse de la cohérence et de la complémentarité des documents en relation avec la Convention de Barcelone élaborés au niveau national a été testée sur deux cas pilotes. Cette application a montré que, dans ces deux cas, il existait un degré élevé de complémentarité avec les dispositions du protocole GIZC en tant que principal outil d'intégration au sein du système de la Convention de Barcelone. Des recommandations ont été formulées pour les documents qui doivent encore être préparés conformément aux décisions de la COP, ainsi que pour que quelques ajustements mineurs soient apportés aux documents existants.

Un autre document important en cours d'élaboration dans ce contexte est l'analyse de la cohérence entre les dispositions du PAS BIO et du Protocole GIZC, en vue de contribuer à la révision du PAS BIO avec un ensemble de recommandations. La première version de la méthodologie d'analyse a été présentée et discutée lors de la réunion PAS/BIO organisée par le CAR/ASP à Marseille (France) les 13 et 14 février 2019. La méthodologie a été mise à jour conformément aux recommandations de la réunion et l'analyse sera présentée tout d'abord à la réunion des PF du CAR/PAP, puis à la réunion des PF du CAR/ASP (Portoroz, Slovénie, du 18 au 21 juin 2019).

Lignes directrices pour les évaluations environnementales dans un contexte transfrontalier

Les travaux sur ce livrable ont commencé avec un certain retard en raison de la charge de travail de l'équipe du CAR/PAP en 2018. Cependant, les retards ont été rattrapés et le premier rapport : un aperçu des pratiques existantes en matière d'EIE et d'EES dans un contexte transfrontalier, a été finalisé début de 2019, tandis qu'une ébauche de directives pour l'évaluation environnementale dans un contexte transfrontalier sera présentée et discutée lors de la réunion des PF.

Action 2.2 : Projets de mise en œuvre du Protocole

En conformité avec l'article 27 du Protocole, les PC prévoient dans le cadre de cette action de mettre en œuvre des projets de démonstration de GIZC afin d'obtenir des résultats pratiques sur le terrain et de diffuser les bonnes pratiques, avec l'accent sur les mécanismes de gouvernance et de coordination.

La coordination des projets PAC continue à être l'une des activités principales du CAR/PAP. Les PAC ont toujours été un espace privilégié de coopération pour toutes les composantes du PNUE/PAM, et une façon efficace de mettre en pratique leur expertise d'une manière intégrée. Ceci est d'autant plus

évident qu'il s'agit de la troisième génération de PAC, qui est entièrement dédiée à la mise en œuvre des dispositions du Protocole GIZC.

Outre les PAC en tant qu'activité régulière financée par le MTF, le CAR/PAP et les PC utilisent diverses opportunités de financement pour mettre en œuvre des projets supplémentaires spécifiques à un site, qui sont également présentés brièvement dans ce chapitre.

PAC Levante de Almeria (Espagne)

Après trois années de travail et d'activité intenses, le PAC Levante de Almeria a été officiellement clôturé en février 2013 par la Conférence de présentation finale organisée à Almeria. Cette conférence a réuni des représentants à haut niveau des autorités nationales, régionales et municipales, qui ont réaffirmé leur motivation de mener à bien ce projet, et ont affiché une volonté politique de lui donner une suite.

Les nombreuses activités et leurs résultats ont été présentés, et une attention particulière a été portée au Cadre de référence du développement durable (CDD), principal résultat du projet. Ce dernier a été évalué comme extrêmement important et innovant au niveau européen en raison, d'une part, de la coordination institutionnelle et de la participation publique bien structurées et fonctionnelles tout au long de la durée du projet, et d'autre part des propositions techniques très bien construites grâce, entre autres, aux ateliers participatifs « Imagine » qui ont servi d'outils pour l'élaboration des scénarios et des indicateurs.

Tous ont souhaité que la phase post-projet connaisse une réussite comparable. Il est certain que le succès du PAC sera évalué en fonction des résultats atteints lors de la phase de suivi, pour laquelle un plan d'action a été proposé, avec un grand nombre d'opportunités de création d'emploi et l'émergence de nouvelles activités économiques, et contenant également des propositions pour transformer la structure de coordination établie dans le cadre du projet en une structure permanente pour la gestion de la zone côtière de Levante de Almeria.

Avant la conférence de présentation finale, les résultats du projet avaient été présentés et discutés par la commission côtière lors d'une réunion tenue en décembre 2012. Cette réunion s'était conclue par l'adoption d'une déclaration énonçant la stratégie relative au CDD et la mise en œuvre des actions proposées. La commission côtière est composée des maires de huit municipalités, des représentants du gouvernement régional, du conseil provincial, de l'association des municipalités et du Ministère de l'environnement et des affaires rurales et marines. Cet organe important est à la fois le corps décisionnaire et exécutif de la structure de gouvernance à trois niveaux du PAC, permettant la coordination institutionnelle et la participation sociale, tandis que les deux autres sont : le conseil côtier qui implique les parties intéressées ou les acteurs publics, qui représente les associations locales, les organisations environnementales, les ONG ou le monde des affaires (46 en tout) en s'appuyant sur leur connaissance des problèmes abordés (par ex. les questions en relation avec les ressources en eau, la gestion des paysages, le patrimoine naturel et culturel, le domaine public, les ressources marines et les principales activités de production de la région – agriculture, tourisme, développement urbain), et le forum côtier, une plateforme qui a impliqué tous les citoyens et associations de manière à catalyser les débats sur les questions abordées lors du projet de développement sur son site web.

Le rapport final intégré du PAC Levante de Almeria a été préparé et une vidéo de 25 minutes sur la mise en œuvre du PAC a été produite.

PAC Monténégro

Le PAC Monténégro a été officiellement lancé en mars 2012 lors de l'atelier de lancement organisé à Podgorica et s'est terminé lors de la conférence de présentation finale qui s'est tenue à Budva, en décembre 2014. Les deux réunions ont été organisées par le Ministère du développement durable et du tourisme, avec le soutien du CAR/PAP. Chaque réunion a accueilli plus de 70 participants, y compris

des représentants des autorités nationales et locales, ainsi que des représentants des institutions nationales et des organisations de la société civile concernées par le littoral monténégrin.

Le PAC Monténégro (intégré avec le processus de préparation de la stratégie de GIZC) a été conçu de manière à soutenir le processus de préparation du plan d'aménagement du littoral monténégrin, qui permettra de garantir l'application pratique de quelques-uns des articles spécifiques du Protocole GIZC. L'accent a été mis sur les aspects de la GIZC qui peuvent contribuer à la rationalisation et à la modernisation de la gestion publique et de l'aménagement du territoire tels que les mécanismes de coordination, d'intégration et de participation, le développement d'un système d'information sur la côte (observatoire), l'utilisation de certains outils et instruments spécifiques (par ex. l'analyse de vulnérabilité, l'évaluation de la capacité d'accueil touristique, le respect de la zone non-constructible de 100 mètres). En outre, le concept d'économie verte a été encouragé et des moyens de lui permettre de contribuer au développement durable sur la côte ont été étudiés.

Comme pour tous les autres, ce PAC s'est appuyé sur une gouvernance dynamique qui a permis non seulement de faire progresser les activités du PAC mais aussi d'établir des liens dynamiques avec toutes les autres initiatives pertinentes en relation avec le littoral monténégrin, qui se refléteront à terme dans le plan d'aménagement du littoral et la stratégie nationale de GIZC.

D'autres informations sur le PAC Monténégro sont disponibles sur le [site du projet](#) administré par le Ministre du développement durable et du tourisme. Les informations disponibles sont encore toutes en monténégrin, tout comme les documents produits dans le cadre du projet, mais des résumés en anglais sont disponibles. L'ensemble des documents seront bientôt disponibles sur le site du CAR/PAP.

PAC Italie

L'accord pour le PAC Italie a été signé en avril 2014. L'objectif stratégique du projet est de tester la gestion intégrée de la zone côtière. Pour ce faire, Protocole GIZC et les recommandations pour la GIZC de l'UE de 2002 vont être mis en œuvre.

L'atelier de lancement a eu lieu en Sardaigne, en novembre 2014. Parmi les participants à cette réunion on pouvait trouver : les représentants des trois régions italiennes au projet (Emilie-Romagne, Sardaigne et Toscane), ainsi que des représentants des différentes autorités et des composantes du PAM.

Le projet était important pour résoudre des problèmes immédiats des zones côtières des trois régions concernées mais aussi pour sa contribution au niveau national. En outre, ce projet visait à améliorer la mise en réseau avec d'autres projets PAC, et a fourni une excellente occasion à toutes les composantes du PAM de travailler en étroite collaboration au cours de sa mise en œuvre.

Le projet a été officiellement clôturé lors de la conférence finale qui s'est tenue à Rome le 17 janvier 2017 sous le thème principal « Prendre soin de nos côtes - Expériences méditerranéennes et italiennes ». La conférence a été l'occasion de présenter les principaux résultats et méthodologies de ce projet de deux ans et demi, ainsi que leur intégration dans les contextes méditerranéen et international. Les trois régions du projet ont élaboré des stratégies et des procédures pour l'utilisation rationnelle des ressources marines et côtières et la protection de l'environnement, dans le but d'identifier et de tester de manière opérationnelle des méthodes, des instruments et des meilleures pratiques pour le développement durable du littoral et la valorisation du patrimoine historique et des paysages italiens. Ces outils et méthodes ont été développés non seulement aux fins de la mise en œuvre du PAC Italie, mais également reproduits au sein du réseau de PAC et se sont avérés utiles pour les institutions responsables de la gestion des zones côtières. Ils peuvent être téléchargés à partir du site Web du projet ([lien](#)), où il est également possible de trouver la vidéo du projet CAMP Italie partagée avec les participants à la conférence.

PAC France

L'accord relatif au projet PAC France pour le département du Var a été signé en septembre 2014. Le projet PAC Var a été initié suite à la demande officielle du président du conseil général du Var afin d'être le prolongement du schéma de la mer et du littoral et d'apporter, dans un cadre international, des compléments d'expertises et d'analyse.

Le projet a également permis d'appuyer localement la démarche de gestion intégrée à travers des approches pilotes et l'application de méthodologies reconnues au niveau international.

Le PAC Var a pu être finalisé grâce à des échanges réguliers avec le CAR/PAP, le Conservatoire du littoral (particulièrement le point focal français auprès du CAR/PAP), les ministères de l'environnement et des affaires étrangères et les experts associés comme ceux du conseil général du Var et de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, qui poursuivent par ailleurs leur soutien à la démarche.

Le PAC Var (France) est devenu une référence majeure lorsque l'on traite d'enjeux côtiers en France, notamment en matière de mécanisme de gouvernance. La structure créée par le projet : le « Forum terre & mer » à vocation à se transformer en structure de gouvernance pérenne. Plusieurs réunions du forum ont eu lieu jusqu'à présent :

- La première a été organisée le 31 mars 2016 à Grimaud, et a permis un dialogue et un partage des connaissances et des informations entre les acteurs des zones côtières et marines du département du Var. 150 délégués représentant un large panel d'acteurs de différentes autorités nationales, régionales et locales, d'organisations internationales, d'instituts de recherche, d'associations professionnelles, du secteur privé, des secteurs du tourisme et de la pêche, des ONG, etc. ont participé à l'évènement.
- La deuxième édition du Forum, organisée à Saint-Raphaël les 15 et 16 novembre 2016, portait principalement sur la gouvernance côtière et la navigation durable et responsable. Le Forum comprenait un atelier destiné à définir plusieurs priorités pour la gestion de la mer et de la côte dans le Var.
- La troisième réunion du Forum s'est tenue le 12 juin 2018 à Seine-sur-Mer, dans le prolongement des efforts déployés dans le cadre du projet PAC, en vue d'une mise en œuvre plus efficace du Protocole GIZC en Méditerranée, ainsi que pour l'intégration des acteurs locaux et de la société civile des zones côtières dans le processus de GIZC.
- Les principaux résultats du projet sont notamment : l'étude sur l'évaluation des politiques de gestion de la mer et des côtes dans le Var ; la plateforme « risques » ; les travaux du parc national de Port Cros sur la pollution lumineuse ; la présentation de l'initiative sur les petites îles durables et du projet ISOS ; et l'analyse globale des zones de stockage de navires terrestres dans le Var.

PAC Bosnie-Herzégovine

L'étude de faisabilité du projet PAC en Bosnie-Herzégovine (PAC BH) a été finalisée et discutée avec les parties prenantes nationales et locales à plusieurs reprises à Neum, en Bosnie-Herzégovine (en février, avril et juillet 2018). L'accord du PAC a été préparé et soumis à la signature du ministère national en septembre 2018. Malheureusement, malgré de nombreuses interventions du PF du CAR/PAP et des autorités locales de Neum, aucun progrès n'a été enregistré et l'accord n'a pas encore été signé. Nous espérons que la situation va évoluer rapidement.

PAC transfrontaliers

Après plusieurs consultations avec les ministères albanais et italien, en février 2019, il a été possible de lancer la préparation de l'étude de faisabilité (EF) d'un projet de PAC transfrontalier pour la région

d'Otrante. La première sélection rapide de la région est en cours et l'EF devrait être finalisée cette année.

D'autres possibilités de PAC transfrontalier ont été étudiées avec Chypre, la Grèce et Israël en 2018. Pour diverses raisons (principalement des changements internes au sein de certains ministères partenaires), il n'a pas été possible de réaliser l'EF en temps voulu. Par conséquent, l'option alternative consistant à préparer une EF pour un projet national de PAC pour Israël est envisagée.

Plan côtier de Buna/Bojana en Albanie/Monténégro

Le plan de gestion transfrontalier de Buna/Bojana a été préparé conjointement par le CAR/PAP, la branche méditerranéenne du Partenariat mondial de l'eau (GWP Med) et le Programme hydrologique international (UNESCO-PHI) dans le cadre du projet « MedPartnership », en collaboration avec une équipe d'experts des deux pays, sous la direction du Ministère albanais de l'environnement, de la sylviculture et de la gestion de l'eau et du Ministère monténégrin du développement durable et du tourisme.

Le plan de gestion transfrontalier de Buna/Bojana a été le premier projet pilote dans lequel a été testée la mise en œuvre intégrée de la Directive cadre de l'eau (DCE) et du Protocole GIZC. Il était destiné à aider à identifier les problèmes et les questions-clés en rapport avec la gestion transfrontalière du littoral et des ressources en eau, comprenant les aquifères, dans la région. Il a également proposé aux autorités compétentes de ces pays des moyens pour résoudre ces problèmes.

Il est important de noter que cette tâche complexe a été menée dans une zone géographique encore plus complexe – une zone transfrontalière. C'est pourquoi un certain nombre de difficultés ont été rencontrées lors de la préparation du plan. Elles étaient en premier lieu liées à la différence importante en matière de disponibilité et de type de données, d'expertise locale insuffisante, des systèmes juridiques différents, etc. En dépit de toutes ces difficultés, le plan a été élaboré. Actuellement, le processus de consultation et d'harmonisation est lancé auprès des autorités nationales et des parties prenantes. Cette expérience a été riche en enseignements, et cette activité pourra être répliquée dans d'autres régions de la Méditerranée.

Plan côtier pour le comté de Šibenik-Knin en Croatie

Dans le cadre du projet frère du « MedPartnership » sur la variabilité et le changement climatique et la GIZC (ClimVar & GIZC), le CAR/PAP a fourni une assistance aux autorités du comté croate de Šibenik-Knin pour inclure les questions climatiques dans le plan d'aménagement du comté et le plan de gestion des zones protégées. Le projet a été officiellement lancé en avril 2013 lors d'un atelier organisé conjointement par le CAR/PAP et le Plan Bleu, qui était responsable de la mise en œuvre de « Climagine », une adaptation de la méthode de participation et d'élaboration de scénarios « Imagine » mettant l'accent sur les questions climatiques.

Pendant toutes les étapes de la préparation du plan, les ateliers « Climagine » (quatre au total) ont réuni une cinquantaine de participants, représentant des autorités et des institutions nationales, régionales et locales, du monde universitaire et des ONG, qui avaient pour tâche de discuter des différentes questions pertinentes pour la gestion de la côte sous la perspective du changement climatique et d'identifier celles qui étaient prioritaires.

Ce projet a été mené en étroite relation avec l'autre composante du projet ClimVar & GIZC dirigé par le CAR/PAP, qui est l'évaluation des coûts socioéconomiques des impacts des CC au niveau national en Croatie et en Tunisie, qui utilise la méthode renommée DIVA. Une évaluation de la vulnérabilité locale au CC a été réalisée pour le comté de Šibenik-Knin. Outre les impacts de l'élévation du niveau de la mer, cette évaluation a porté sur les impacts sur différents secteurs économiques (à savoir, le tourisme, l'agriculture, la pêche, l'aquaculture, etc.), la gestion de l'eau, la santé, les incendies de forêt et le patrimoine culturel. Les résultats de l'évaluation, ainsi que les résultats « Climagine », ont été intégrés dans le plan côtier du comté de Šibenik-Knin.

Le plan a défini des politiques et des mesures de gestion, de développement territorial et économique durable, de gestion des ressources en eau et de renforcement de la résilience des côtes.

En avril 2016, il a été adopté par le conseil du comté. Lors de l'adoption, un plan d'action a été préparé, ainsi que des recommandations pour renforcer la résilience des côtes. Le comité de comté pour la GIZC, créé lors de l'adoption du plan, supervise aujourd'hui sa mise en œuvre.

GEF Adriatic

Une autre initiative importante est le projet financé par le FEM intitulé « Mise en œuvre de l'approche écosystémique en mer Adriatique par le biais de la planification de l'espace marin » (ou « GEF Adriatic ») lancée en 2018 pour contribuer à la mise en œuvre et à une meilleure compréhension de la PEM. Les activités du projet ont débuté avec la réunion de lancement et la première réunion du comité de pilotage qui se sont tenues à Tirana, en Albanie, les 28 et 29 mai 2018.

Les activités de ce projet ont été retardées en raison de la signature tardive de celui-ci et du retard pris par la suite dans l'affectation des ressources. Par conséquent, une prolongation est envisagée jusqu'à la fin de 2020 et sera proposée à la deuxième réunion du comité de pilotage (qui se tiendra le 15 mai 2019 à Podgorica).

Néanmoins, plusieurs sessions de formation sur les fiches-indicateurs de l'IMAP ont été organisées à Podgorica (Monténégro) pour l'Albanie et le Monténégro dans le cadre du projet GEF Adriatic :

- Une formation IMAP pour les OE5 et OE9 les 2 et 3 octobre 2018 ;
- Une formation IMAP pour l'OE 10 le 22 novembre 2018 ;
- Une formation IMAP pour les OE1, OE2 et OE7 les 26 et 27 novembre 2018.
- Des formations pratiques supplémentaires ont été organisées à Podgorica le 28 novembre 2018 (pour les experts monténégrins en matière de contaminants et d'eutrophisation) et à Tirana les 17 et 18 décembre (pour les experts albanais en eutrophisation, contaminants et déchets marins).

En outre, le projet GEF Adriatic aidera à l'organisation de la réunion CORMON sur les OE5, OE9 et OE10, qui se tiendra à Podgorica du 2 au 5 avril, à laquelle participeront également des experts albanais et monténégrins.

Projet pilote de PEM

Suite à la déclaration faite lors de la COP18 affirmant que la « PEM est un axe majeur à explorer pour le futur du PAM, et en particulier pour la mise en œuvre du Protocole GIZC », le CAR/PAP et l'Université de Thessalie en Grèce ont mis en œuvre un projet pilote intitulé « Ouvrir la voie à la PEM en Méditerranée ».

Les conclusions du projet ont été présentées et discutées lors de la conférence finale qui s'est tenue à Athènes le 30 novembre 2015, avec la participation des représentants de tous les ministères grecs concernés, des autorités locales et des parties prenantes des îles ioniennes incluses dans le projet, ainsi des représentants du PNUE/PAM et du CAR/PAP.

Action 2.3 : Formation professionnelle, formation et éducation

L'objectif de cette action est de renforcer le niveau de l'expertise général nécessaire pour la mise en œuvre de la GIZC.

Comme pour la gouvernance, la formation et l'éducation sont deux composantes obligatoires pour tous les projets de GIZC, qui sont assurées par le biais d'ateliers et de cours de formation pour un large panel d'acteurs nationaux et locaux. De même, l'expérience acquise par les consultants externes engagés comme coordinateurs nationaux des projets PAC pour mettre en œuvre les projets sur 2 ou 3 ans, représente une opportunité unique de renforcer les compétences en GIZC dans les pays.

Dans ce chapitre, nous ne rentrerons pas dans les détails de ces nombreuses opportunités d'apprentissage, mais nous nous concentrerons sur la formation régionale en ligne proposée annuellement par le CAR/PAP – le cours de formation virtuelle MedOpen sur la GIZC en Méditerranée. Ce cours s'adresse aux décideurs, aux conseillers juridiques, gestionnaires de projets, aux employés et aux experts d'organisations et d'institutions internationales, chercheurs, étudiants, et à toutes les parties intéressées dans la gestion côtière.

Une version mise à jour du module de base de MedOpen en anglais et en français a été continuellement à la disposition des utilisateurs, ouvert à tous et entièrement automatisé, tandis que deux cours du module avancé ont été organisés depuis 2012. Dans le cadre du projet PAC Italie, la base de données GIZC du cours général de MedOpen a été traduite en italien et fonctionne en permanence depuis 2014.

Le module MedOpen avancé de quatre mois d'approfondissement exige un degré plus élevé d'engagement à la fois pour les étudiants et pour l'équipe du CAR/PAP. En effet, il comprend des cours par des experts renommés de GIZC, des forums de discussion, un jeu de simulation et la rédaction d'un essai final.

Un bref aperçu de ce qui a été réalisé pendant la période du plan d'action est présenté ci-dessous :

L'édition 2012 de MedOpen avancé sur la GIZC a été réorganisée dans le cadre du projet PEGASO, dans un des paquets de travail consacré à l'éducation et à la formation. Toutefois, et en raison d'un grand intérêt, il a été ouvert également à d'autres participants de la région méditerranéenne. Le cours de formation a été suivi par 32 candidats, et 15 candidats au total ont réussi le cours et reçu le certificat MedOpen avancé du CAR/PAP.

L'édition 2013 a été organisée pour les partenaires du projet SHAPE dans le but de leur faire connaître la GIZC en général, et plus particulièrement le processus de GIZC, qui était un des éléments au cœur de la mise en œuvre des projets pilotes SHAPE. 22 candidats ont suivi le cours, et 14 d'entre eux se sont vus décerner le certificat MedOpen avancé du CAR/PAP.

En 2015, un module spécifique sur le changement climatique prévu dans le cadre du projet « ClimVar & GIZC » a été lancé. Le module a été préparé sur la base des lignes directrices sur la VCC et animé par l'un des auteurs. Il a réuni 15 participants des pays éligibles au FEM dans lequel le projet ClimVar & GIZC a été mis en œuvre.

Au fil des ans, MedOpen est devenu l'un des principaux instruments permettant de renforcer l'expertise de pointe nécessaire à la mise en œuvre de la GIZC. L'intérêt des utilisateurs ciblés ne cesse de croître, et le CAR/PAP essaie de développer des modules supplémentaires et d'organiser plus d'un parcours par an, comme en 2015 où une session supplémentaire sur la VCC a été organisée afin de répondre au grand intérêt des utilisateurs ciblés.

En 2016, la session avancée de MedOpen a été proposée en français. 26 étudiants, dont six d'Algérie, quatre de France, neuf du Maroc et sept de Tunisie, ont participé à cette formation.

En 2017, une autre session en français a été proposée - cette fois sur la VCC. 20 étudiants, dont 15 Marocains et 5 Tunisiens, ont participé à cette formation de quatre semaines.

Après 13 ans de succès dans la mise en œuvre du cours, le moment était venu de l'amener à un niveau universitaire « supérieur ». C'est pourquoi une session spéciale de MedOpen avancé a été organisée au premier semestre de 2018 pour les étudiants de l'École nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL) dans le cadre de leur cursus académique. Cette formation de trois mois a été dynamique et riche en discussions intéressantes sur les enjeux et problèmes de la GIZC. Dans le cadre du jeu de simulation, une mise en situation a été organisée dans la nouvelle partie du parc national de Gouraya (PNG) - une future AMP.

Des activités préparatoires pour le cours de MedOpen avancé ont été lancées afin de pouvoir organiser une session au second semestre 2019.

Des consultations sont en cours avec l'Université marocaine d'Al Hoceima et la Faculté des sciences de Bizerte en Tunisie pour proposer des offres similaires pour leurs étudiants. Nous espérons que des accords seront bientôt préparés et signés afin de pouvoir dispenser la formation après les vacances d'été.

Le CAR/PAP va contribuer à l'Université virtuelle syrienne (UVS) qui est sur le point de lancer un master en gestion intégrée des ressources naturelles. Le programme est principalement basé sur la gestion écosystémique des Nations-Unies pour l'environnement et le CAR/PAP fournira des conférenciers spécialisés sur la GIZC et la PEM. Un accord est en préparation et les cours sur la GIZC et la PEM sont prévus pour le deuxième semestre de 2019.

II.3 Objectif 3 : Promouvoir le Protocole GIZC et sa mise en œuvre dans la région et assurer sa promotion globale en développant des synergies avec les conventions et accords pertinents

Action 3.1 : Participation du public et sensibilisation

Cette action vise à assurer l'engagement le plus large possible du public pour la GIZC, en associant la société civile et les institutions gouvernementales.

La sensibilisation aux questions côtières et à la GIZC se fait de plusieurs façons et lors de diverses occasions : par le biais de matériel promotionnel, des articles scientifiques et de journaux, l'organisation et la participation à des conférences et autres événements. Dans cette partie, nous allons mettre l'accent en particulier sur l'activité de sensibilisation principale qui, depuis son lancement en 2007, est devenue une tradition - la célébration du Jour de la Côte en Méditerranée. Son objectif principal est de sensibiliser à l'importance de la côte comme ressource naturelle et économique, et d'informer des risques auxquels elle est exposée en raison de phénomènes naturels et des actions humaines. Pour cela, des ateliers techniques et des campagnes de sensibilisation publiques sont organisés, et notamment des projections de vidéos, des concerts, des distributions de matériel promotionnel, des concours pour les enfants et les adultes, des forums des ONG et des expositions, etc.

- Chaque année la célébration centrale méditerranéenne est organisée dans un pays différent, alors que d'autres pays organisent leurs propres événements. Après l'Italie (2007 et 2008), la Turquie (2009), la Slovénie (2010) et l'Algérie (2011), les pays suivants ont accueilli les célébrations centrales, en général sous les auspices de représentants de l'Etat de haut rang et avec la participation de représentants des pays méditerranéens, d'institutions et de la société civile ;
- Croatie : en 2012, la célébration centrale a eu lieu à Split dans le cadre du projet IAP Adriatique SHAPE, en collaboration avec le projet « Coast » du PNUD. Le thème de cette célébration était « la voix de la côte » du fait que de fameux chanteurs croates aient accepté de donner un concert gratuit à cette occasion ;

- Italie : en 2013, la célébration centrale a été accueillie par la région italienne d'Emilie-Romagne. L'événement a eu lieu dans la cité côtière de Rimini, fameuse pour ces plages de sable sans fin, un lieu idéal puisque le thème central de cette célébration était les plages ;
- Tunisie : en 2014, c'est la ville tunisienne de Gammarth qui a accueilli le Jour de la Côte, avec pour focus la variabilité et le changement climatique, dans le cadre du projet « ClimVar & GIZC » sous le slogan « Un bon climat pour le changement » ;
- La célébration de 2015 a eu lieu à Antibes, en France. En plus de promouvoir le Protocole GIZC, cela a été l'occasion de fêter le 40ème anniversaire du PAM.
- L'édition 2016 a été co-organisée par le CAR/PAP et le CAR/CPD à Barcelone, en Espagne, dans le cadre du projet « Une économie bleue pour une Méditerranée en bonne santé », et a bénéficié d'un soutien financier conséquent de la « Fondation pour la Nature MAVA » ;
- Le Jour de la côte méditerranéenne 2017, organisée à Tivat, au Monténégro, sur le thème principal « Protégeons notre mer », a connu un succès retentissant. L'événement principal, sous le haut patronage du président du Monténégro, a rassemblé environ 150 participants, dont des représentants des pays méditerranéens et un grand nombre de représentants d'institutions et d'autres composantes de la société civile monténégrine.
- La ville de Split, en Croatie, a accueilli la célébration régionale centrale du Jour de la côte méditerranéenne 2018, à laquelle ont assisté une centaine de participants. A cette occasion, le CAR/PAP a célébré son 40ème anniversaire, ce qui a été le thème principal de la manifestation, bien que le leitmotiv soit la nécessité de s'unir pour atteindre un développement durable et préserver nos côtes et notre mer.

Il serait injuste de ne pas mentionner toutes les fêtes locales organisées chaque année, par les villes et les régions, tout autour de la Méditerranée, pour leurs habitants. La liste de tous les événements est trop longue pour être incluse dans ce rapport (cela a été fait sur le site web [Jour de la Côte](#)) et le CAR/PAP exprime de nouveau sa gratitude à tous ceux qui ont contribué à cet effort commun, qui a permis d'atteindre un nombre aujourd'hui innombrable de personnes, et tout particulièrement aux collègues slovènes, qui consacrent depuis quatre ans une semaine entière à la promotion des questions côtières (semaine de la côte).

Enfin, il est important de rappeler que la participation du public est promue dans tous les projets de GIZC et incluse en tant qu'activité obligatoire.

Action 3.2 : Excellence en matière de GIZC pour la Méditerranée

Maintenir et renforcer la capacité des composantes du PAM et des PC concernant les questions liées au Protocole GIZC.

La région méditerranéenne, le PAM/PNUE et le CAR/PAP sont indubitablement des précurseurs en matière de GIZC, non seulement en raison de l'existence du Protocole GIZC pour la méditerranée, un instrument juridiquement contraignant unique, mais également en raison du savoir et de l'expertise accumulés au cours des années de mise en œuvre de la GIZC. C'est pourquoi le CAR/PAP et ses collaborateurs sont souvent consultés et invités à intervenir. Il serait superflu d'énumérer toutes les occasions lors desquelles cela a été le cas, mais il est utile de donner quelques exemples représentatifs :

- La conférence internationale à Sète, en France, à l'occasion du Forum mondial de l'eau 2012 de Marseille, organisée en mars 2012 lors de laquelle une comparaison a été réalisée entre le contenu d'un accord local sur la GIZC a celui du Protocole GIZC ;

- Le « MedDays », un forum géopolitique et socioéconomique à haut niveau organisé à Tanger, au Maroc, en novembre 2012, par l'Institut Amadeus, auquel le CAR/PAP a été invité pour participer à un panel présidé par le Ministre du tourisme marocain ;
- La conférence internationale « Littoral 2012 » à Ostende, Belgique, en novembre 2012, lors de laquelle le CAR/PAP a fait deux allocutions ;
- Des visites d'étude des membres de l'Institut maritime sud-coréen au CAR/PAP (octobre 2012) et du projet jordanien du PNUD « Prise en compte systématique de la biodiversité marine dans les pratiques de GIZC » (juin 2013) pour en savoir plus sur la GIZC en général et sur certains sujets en particulier ;
- Une réunion au parlement Européen à Bruxelles (septembre 2013) afin de présenter le Protocole GIZC en amont de la première lecture de l'ébauche de la Directive PEM ;
- Un atelier méditerranéen de deux jours sur l'interface science-politique organisé par l'UN DESA et le Ministère croate des affaires étrangères, pour la préparation du rapport mondial sur le développement durable, organisé à Dubrovnik, en Croatie, en octobre 2013. A cette occasion le rôle de la GIZC au regard de la durabilité côtière a été promu tout comme la SMDD ;
- Une réunion de consultation pour démarrer le travail sur la stratégie de la macro-région adriatique-ionienne, à Bruxelles, en novembre 2013. Le CAR/PAP était représenté dans le panel sur le pilier environnemental de la stratégie, afin de promouvoir le Protocole GIZC et les autres outils juridiques et les différents processus en marche au sein de la Convention de Barcelone ;
- Un webinaire du PNUE/DTIE où le CAR/PAP, en tant que conférencier invité, a pu aborder le thème de la GIZC et de la planification stratégique du développement touristique (mai 2014) ;
- Les réunions de l'UE et de l'UpM à Amman, Jordanie (mars 2014), sur trois thèmes clés pour l'UpM (Horizon 2020, SCP and CC) où le CAR/PAP a présenté le travail réalisé dans le projet ClimVar & ICZM au sujet du CC ;
- La conférence interparlementaire sur les défis du tourisme durable. Cette conférence a eu lieu à Zagreb en septembre 2014, et traitait des pressions engendrées par le tourisme sur le littoral et l'environnement marin méditerranéen. L'approche GIZC a été proposée pour une planification stratégique du développement du tourisme durable ;
- La 3ème conférence européenne sur les ports et la navigation, qui a eu lieu en septembre 2014 à Amsterdam, Pays-Bas. Le CAR/PAP a présenté le cadre politique de la GIZC qui pourrait jouer un rôle important dans la planification stratégique des ports et de l'industrie navale ;
- Sous la présidence italienne du Conseil de l'Union européenne, et avec le soutien de la Commission européenne, le Conseil national de la recherche italien a organisé à Naples, en novembre 2014, la conférence « Coopération EuroMED : Défis hydriques marins et continentaux », lors de laquelle un membre du CAR/PAP a tenu l'un des principaux discours des quatre ateliers parallèles organisés lors de cette conférence de deux jours : l'atelier sur un système d'observation intégré entre océan et mer Méditerranée en appui à un tourisme côtier et marin durable ;
- Le court-métrage d'animation « Un bon climat pour le changement » produit par le CAR/PAP pour le Jour de la Côte en Méditerranée de 2014 a été projeté et présenté lors du Think Forward Film Festival (TFFF) 2014, un projet du Centre international pour la gouvernance du climat, une initiative conjointe de la Fondation Eni Enrico Mattei et la Fondation Giorgio Cini, à Venise en décembre 2014 ;

- La conférence Europe et Méditerranée (Parménides II) qui réunit dix institutions universitaires d'Afrique et d'Europe du Sud, pour mobiliser les connaissances au service du développement, et faire la promotion d'un des objectifs du millénaire de l'ONU : celui de mettre en lien la recherche scientifique et les besoins des parties prenantes. Lors de son discours, le CAR/PAP a pu mettre en avant ses efforts et ceux du PNUE/PAM pour la gestion des zones côtières, en mars 2015, à Dubrovnik, en Croatie ;
- Le CAR/PAP est représenté dans le groupe d'expert des états membres de l'UE sur la PEM et la GIZC qui se réunit chaque année pour délibérer au sujet de la gestion et des interactions terre-mer ;
- Le CAR/PAP est intervenu en tant qu'expert qualité externe dans le projet CoastGap de l'UE, en orientant les activités du projet et en réalisant un rapport d'audit.
- Le 1er forum de la Stratégie européenne pour la région des mers adriatique et ionienne (EUSAIR) organisé conjointement par la commission européenne et le gouvernement croate à Dubrovnik (Croatie) les 12 et 13 mai 2016 a réuni plus de 600 personnes. La directrice du CAR/PAP a été invitée à présenter la Convention de Barcelone, ses protocoles, ainsi que le processus EcAp en tant que cadres juridiques et stratégiques adaptés à la mise en œuvre de l'EUSAIR, et en particulier de son pilier environnemental.
- La directrice du CAR/PAP était l'un des panélistes de la 6ème conférence mondiale sur la PEM organisée par la DG MARE en juin 2016 à Ponta Delgada, au Portugal. La conférence a exposé en détail les avantages et les défis résultant de la mise en œuvre de la PEM, et a été l'occasion de présenter les défis en matière de PEM dans le bassin de la mer Méditerranée et la manière dont le système de la Convention de Barcelone répond à ce problème nouveau et croissant dans cette région du monde.
- Des représentants du CAR/PAP ont participé à deux événements parallèles de la COP22 à Marrakech, qui se sont tenus le 11 novembre 2016 : l'événement parallèle du PNUE/PAM présentant les instruments développés dans le cadre de la Convention de Barcelone et des solutions concrètes pour aider les PC à mettre en œuvre le cadre régional d'adaptation au changement climatique et le protocole de GIZC ; et la manifestation parallèle organisée par l'Agence côtière tunisienne (APAL) et le PNUD dans le pavillon tunisien en vue de renforcer les capacités nationales et locales du pays en matière d'adaptation au changement climatique dans les zones côtières.
- En mars 2017, le CAR/PAP a organisé en collaboration avec le WWF Afrique du Nord – Living Planet Tunisia, une visite d'échange en Croatie pour des partenaires de haut rang venant d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. Cet événement s'intégrait dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet relatif à « l'Intégration Effective d'une Approche GIZC dans les pays de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc et Tunisie) » financé par le CEPF Med.
- A l'occasion de l'inauguration de la « Trilatérale de l'Adriatique » à Split le 10 février 2017, le CAR/PAP a reçu la visite d'une délégation conduite par les ministres des affaires étrangères albanais, croate et monténégrin. Cette première réunion de la Trilatérale de l'Adriatique a été une occasion parfaite pour la délégation de visiter le CAR/PAP – une institution avec laquelle les trois pays ont coopéré avec succès dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable de la région adriatique.
- Sur invitation de la DG MARE et de l'UNESCO-PHI, le CAR/PAP a animé l'une des tables rondes du Forum international conjoint UNESCO-PHI/DG MARE pour la PEM qui s'est tenu à Bruxelles en mai 2018.
- Plusieurs réunions impliquant la contribution du CAR/PAP ont eu lieu en octobre 2018 à Bizerte, en Tunisie, y compris la Conférence sur la dégradation des écosystèmes

côtiers confrontés au changement climatique organisée dans le cadre de la coopération franco-tunisienne.

- En février 2019, le CAR/PAP a organisé une réunion avec le facilitateur et le coordinateur du 3ème pilier du groupe de pilotage thématique (GPT) de la Stratégie de l'Union européenne pour la région adriatique et ionienne (EUSAIR) dans le but d'aider à la préparation du concept de projet sur la GIZC et la PEM pour la sous-région adriatique-ionienne (AI).

Action 3.3 : Promotion du Protocole

Il s'agit de promouvoir le Protocole GIZC à travers et au-delà de la région méditerranéenne.

Il faudrait plusieurs pages pour énumérer toutes les occasions et tous les moyens par lesquels la promotion du Protocole GIZC est assurée en Méditerranée (nombreuses se recoupent d'ailleurs avec l'action précédente) : grâce au matériel promotionnel tels que la frise de la GIZC exposée à plusieurs occasions, des brochures, des prospectus et des vidéos, des conférences de participation et autres événements. C'est pourquoi nous ne mentionnerons ici que quelques-uns des éléments les plus pertinents, tels que :

- La coopération avec la Commission de la Mer Noire qui a commencé dans le cadre du projet PEGASO pour explorer la possibilité d'adopter un instrument juridique similaire au Protocole GIZC pour la région de la Mer Noire, et qui continue dans le cadre de plusieurs initiatives, et notamment celle sur les indicateurs GIZC et les formations pour la PEM
- La participation d'un représentant du CAR/PAP lors d'une réunion de l'Océan indien occidental pour lequel un instrument juridique régional est en cours de préparation sur le modèle du Protocole GIZC de la Méditerranée ;
- La présentation faite par le délégué IFREMER en Martinique pour le compte du CAR/PAP sur le Protocole GIZC lors du Forum annuel BODLANME dans la région des Antilles françaises.
- La participation d'un représentant du CAR/PAP à la délégation qui s'est rendue en Iran en septembre 2017 dans le cadre du partenariat entre la République islamique d'Iran et la France pour présenter le Protocole GIZC et sa mise en œuvre. Un large panel d'administrations iraniennes était représenté aux ateliers organisés sous le haut patronage du département iranien de l'environnement.
- Des représentants du CAR/PAP se sont joints au coordinateur du PNUE/PAM pour une visite en Namibie en février 2019 dans le cadre de la possibilité de collaboration entre projets financée par le FEM entre la Convention du courant de Benguela (CCB) et la Convention de Barcelone du PAM, afin de discuter de la mise en œuvre de la GIZC et de la PEM dans les deux régions.

Action 3.4 : Réseaux

Collaborer avec les réseaux existants et établir un réseau méditerranéen des zones côtières pour promouvoir les meilleures pratiques.

Même si la responsabilité de la coordination de la mise en œuvre du Protocole GIZC et de son plan d'action revient au CAR/PAP et au PNUE/PAM, cette tâche complexe et exigeante serait impossible sans la participation et la coopération d'un large panel d'acteurs et de leurs réseaux. Au cours des dernières années, ceux-ci se sont développés au niveau régional (méditerranéen), national et sous-

national, et leurs initiatives et leurs efforts sont extrêmement importants pour la création d'une masse critique qui seule permettra le changement des modes de développement et de gestion des zones côtières. Il serait irréaliste, voir présomptueux, de s'attendre à ce que le système du PNUE/PAM et les initiatives qu'il promeut avec les PC, puisse suffire à couvrir toutes les questions côtières importantes et qu'il fournisse l'ensemble des connaissances nécessaires pour leur gestion moderne.

Par conséquent, l'approche plébiscitée a toujours été de chercher à bénéficier des autres réseaux existants, tels que les réseaux d'institutions et organisations avec lesquelles le PNUE/PAM a signé des protocoles de coopération (UpM, CGPM, UICN, MedPAN, etc.) ou les réseaux constitués dans, et entre, les projets dans lesquels le CAR/PAP a pris part en tant que partenaire (plateforme PEGASO, réseau des régions européennes promues par la Charte de Bologne réseau d'initiatives côtières, FaceCoast, etc.) ou encore à travers le nombre sans cesse croissant des projets s'inscrivant dans le cadre des instruments de financement connexes à la GIZC de l'Union européenne et du PNUE/FEM.

Bien sûr, les réseaux établis au sein des projets dirigés par le PNUE/PAM et le CAR/PAP sont tout aussi importants, en premier lieu des projets PAC et les autres projets de mise en œuvre du Protocole de GIZC. Outre les réseaux de GIZC internes à ces projets, la nécessité de renforcer les liens entre ces réseaux se fait sentir ces dernières années. Même si l'échange et la transmission d'expériences et de bonnes pratiques a toujours existé, il a été nécessaire de penser à un réseau plus formel qui permettrait à ces projets de grandir ensemble, de devenir un pôle d'attraction pour d'autres projets, afin d'encourager de nouvelles coopérations. Il s'agit également de structurer un espace où l'on pourra trouver des informations solides et de l'expertise. L'initiative de créer un tel réseau a été lancée avec le PAC Italie et le PAC Var (France).

Au cours de l'exercice biennal 2015-2016, le CAR/PAP avait déjà entamé des discussions avec le CAR/INFO sur le design et la mise en œuvre de la plateforme de GIZC en tant qu'outil majeur pour soutenir la mise en œuvre de la GIZC en Méditerranée, avec les objectifs spécifiques suivants :

- Faciliter la communication, le dialogue et le réseautage entre le CAR/PAP et ses partenaires, ainsi qu'entre les partenaires, y compris les institutions scientifiques et les organisations internationales, les utilisateurs finaux du projet et les parties prenantes locales impliquées dans les sites d'applications collaboratives, en particulier les projets PAC ;
- Proposer un forum pour développer les connaissances et les capacités : (i) en apprenant directement des parties prenantes méditerranéennes quels sont leurs besoins et priorités en matière de développement durable, (ii) en assurant une compréhension commune des outils et méthodes côtiers et marins (GIZC, PEM, CMI) , etc.), (iii) en facilitant le partage des données et des informations et en créant une base de connaissances partagée (par exemple, cours de formation virtuel MedOpen) ;
- Promouvoir le Jour de la côte méditerranéenne en tant qu'événement clé pour sensibiliser efficacement à l'importance de la côte (voir le site web et la page Facebook du Jour de la côte).

Fin 2018, une nouvelle version du site web du CAR/PAP a été lancée. Elle comprend une plateforme GIZC, sorte de hub où sont rassemblées toutes les informations relatives à la GIZC. Le processus de peuplement de la plateforme est en cours, car il faut du temps pour réorganiser la grande quantité d'informations, de publications et d'autres produits accumulés au cours des 40 années d'existence du CAR/PAP et la rendre accessible et facile d'usage. Une fois pleinement opérationnelle, la plateforme offrira plusieurs outils interactifs pour faciliter les échanges, notamment au sein du réseau des PAC.

Outre les travaux sur la plateforme de gouvernance générale, le CAR/PAP a fourni un appui aux PC pour la création et le fonctionnement de mécanismes de coordination nationaux et sous-nationaux qui revêtent une importance capitale pour la mise en œuvre de la GIZC, tels que :

- le comité intersectoriel pour la GIZC du comté de Šibenik-Knin en Croatie, créé lors de l'adoption du plan de GIZC par le conseil de comté le 27 avril 2016 et présidé par le préfet de comté. L'importance de cet organe réside dans l'implication de nombreuses institutions régionales, en particulier des responsables des questions environnementales et du développement territorial et régional. C'est la meilleure garantie de la réussite de la mise en œuvre de ce plan novateur qui devrait permettre d'améliorer la résilience de la côte et son développement durable ;
- le conseil national monténégrin pour le développement durable, le changement climatique et la GIZC, présidé par le président du Monténégro, composé de 27 membres provenant d'institutions, ministères, organisations, ONG et experts. Il a pour rôle de fournir des recommandations et des suggestions au gouvernement dans la mise en œuvre des politiques liées au développement durable, au changement climatique et à la GIZC. Sa tâche principale est de contribuer à une meilleure coordination des politiques sectorielles dans tous ces domaines.
- la commission interministérielle créée pour la préparation et la mise en œuvre de la « stratégie marine et côtière » croate, répondant aux exigences de la Directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » de l'Union européenne et à celles du Protocole GIZC;
- plusieurs organes de coordination ont été mis en place au sein des projets dans lesquels le CAR/PAP est partenaire, tels que les projets mis en œuvre avec le soutien de la MAVA pour le delta de Buna (Albanie), Oristano (Italie) et Gar El Melh (Tunisie), ainsi que le projet pilote pour la baie de Kaštela (Croatie) dans le cadre du projet Co-Evolve d'InterregMed.

III. Avant de conclure

Malgré toutes les difficultés auxquelles la région méditerranéenne et le système du PNUE/PAM ont dû faire face lors des deux premières années de la mise en œuvre du plan d'action, un haut niveau d'activités GIZC a été maintenu et des résultats de grande qualité ont été produits. Renforcer la GIZC en tant qu'instrument politique stratégique au niveau national, proposer des approches méthodologiques innovantes, renforcer les mécanismes de gouvernance, agir « sur le terrain » par le biais de projets de territoire concrets – voici les domaines dans lesquels les principaux progrès ont été réalisés. Sur la base des réalisations présentées dans les chapitres précédents, le tableau 1 ci-dessous donne une estimation très générale de l'état d'avancement pour chaque action.

La rareté des ressources financières lors des deux premières années, parfois couplée avec des conditions de travail et de déplacement difficiles, ont freiné certaines avancées.

D'autre part, d'autres opportunités ont été saisies, comme le travail sur les changements d'usage des sols dans le sud de la Méditerranée, l'approfondissement des travaux sur les indicateurs côtiers dans le processus EcAp, la mise en œuvre de projets pilotes sur la PEM, les sessions de MedOpen conduites pour les besoins de projets externes et en utilisant leurs financements, etc.

Comme le montre la figure 1 ci-dessous, le progrès de la mise en œuvre du plan d'action est en grande partie tributaire des financements extérieurs sécurisés. Cela a aussi dans une certaine mesure conditionné le type d'activité et leur répartition géographique, même s'il est possible de dire que la combinaison des fonds de l'UE et du FEM avec des conditions d'admissibilité différentes ont contribué à atteindre un équilibre comme cela est montré dans la figure 1.

Tableau 1 : Estimation de l'état d'avancement du plan d'action par le CAR/PAP

Objectif 1: Soutenir la mise en œuvre efficace du Protocole GIZC aux niveaux régional, national et local y compris à travers un CRC pour la GIZC	
Action 1.1 Ratification et transposition	++
Action 1.2 Renforcement et soutien à la gouvernance	++++
Action 1.3 Adoption de stratégies nationales et de plans et programmes côtiers	+++
Action 1.4 Suivi de la mise en œuvre du Protocole et de l'état des côtes méditerranéennes	+++
Objectif 2: Renforcer les capacités des PC pour mettre en œuvre le Protocole et leur permettre d'appliquer d'une manière efficace les politiques, instruments, outils et processus GIZC.	
Action 2.1 Méthodologies et processus	++++
Action 2.2 Projets de mise en œuvre du Protocole	++++
Action 2.3 Formation professionnelle, formation et éducation	++++
Objectif 3: Promouvoir le Protocole GIZC et sa mise en œuvre dans la région ainsi qu'au niveau global en créant des synergies avec les conventions et accords pertinents.	
Action 3.1 Participation du public et sensibilisation	++++
Action 3.2 Excellence en matière de GIZC pour la Méditerranée	++++
Action 3.3 Promouvoir le Protocole	+++
Action 3.4 Réseaux	+++

Pauvre (+) ; Modéré (++) ; Bon (+++) ; Très bon (++++); Excellent (+++++)

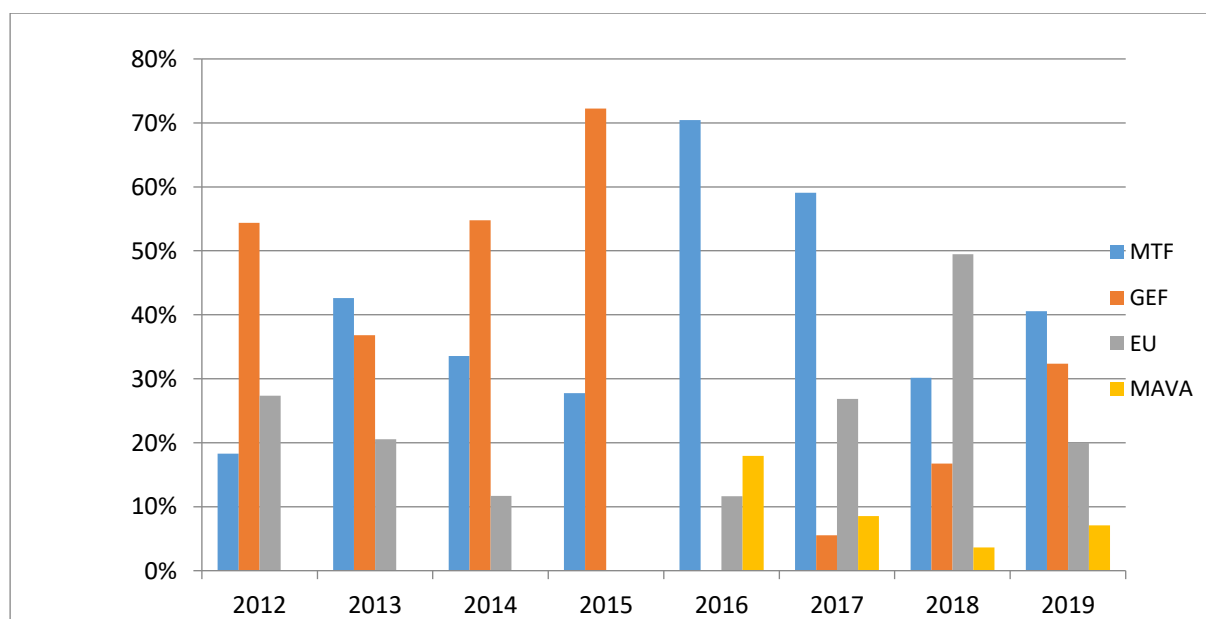


Figure 1 : Financement des activités pilotées par le CAR/PAP pendant la mise en œuvre du plan d'action. (MTF = Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée)

L'approche de mise en œuvre du plan d'action, au même titre que la GIZC, consiste en un processus très adaptatifs aux conditions et aux capacités existantes. En fait, cela correspond au message envoyé par les PC au moment de décider de l'adoption du plan d'action, à savoir qu'il ne soit pas trop prescriptif et qu'il permette à chaque PC de l'appliquer à son propre rythme et au PNUE/PAM d'agir conformément à ses capacités humaines et financières.

IV. Conclusion

La mise en œuvre du plan d'action a été et reste un défi certain pour tous : les PC, le CAR/PAP et l'ensemble du PNUE/PAM. Afin d'aller de l'avant, le CAR/PAP a dû consacrer beaucoup d'efforts à mobiliser des ressources extérieures en raison du manque de ressources qui a touché toutes les composantes du PNUE/PAM et de la crise économique à laquelle ont dû faire face presque toutes les PC pendant plusieurs années. Sans ces ressources, et sans le partenariat efficace que le CAR/PAP a forgé avec d'autres partenaires méditerranéens, il n'aurait pas été possible d'atteindre ces résultats. Il ne s'agit pas d'oublier non plus le rôle crucial joué par nos PF – plus ils sont dynamiques et réactifs, plus le CAR/PAP est à même de réussir, pas seulement dans leurs pays mais aussi dans la région.

Comme indiqué dans les chapitres précédents, des progrès ont été réalisés. Tout ce qui n'a pas pu être fait demeure un défi pour l'avenir. Pour combler ces lacunes et pour continuer à mener ses activités habituelles, le CAR/PAP va continuer à travailler en étroite collaboration avec les PC et à les aider à mobiliser des ressources externes pour la mise en œuvre de la GIZC. Outre les projets déjà présentés dans l'aperçu, deux autres projets financés par l'UE ont été lancés au cours de la dernière année du plan d'action : PORTODIMARE visant à créer une plateforme commune (géo-portal) pour les données, informations et outils d'aide à la décision axés sur les zones côtières et marines de la région Adriatique-Ionienne (RAI) ; et ADRIADAPT, qui a été approuvé dans le cadre de l'appel Interreg CTF Italie-Croatie visant à assurer une planification opportune et spatialement intégrée de la résilience au changement climatique, qui soutiendront le développement futur et réduiront les impacts négatifs des changements climatiques sur les populations et leurs moyens de subsistance dans la zone du programme (comtés côtiers croates et provinces côtières en Italie, ainsi que dans les villes et municipalités des deux pays).

Le financement du FEM a joué un rôle crucial dans la mise en œuvre du plan d'action par le biais du portfolio du MedPartnership. Une nouvelle documentation a été préparée et soumise au FEM, pour le sous-projet 2.1 sur la GIZC dans le cadre du portfolio bien garni du MedProgramme. Le sous-projet 2.1 comprend un ensemble d'activités régionales visant à soutenir la ratification ou la mise en œuvre du Protocole GIZC (y compris des activités d'éducation et de sensibilisation), des activités individuelles à réaliser en Égypte et au Liban (stratégies nationales de GIZC), ainsi qu'au Monténégro, au Maroc et au Liban (plans de GIZC).

Parallèlement au processus préparatoire du MedProgramme, le descriptif du projet a été finalisé pour un projet complémentaire axé sur les mesures d'adaptation à intégrer aux plans de GIZC locaux au Maroc et au Monténégro.

Espérons également que de nouvelles opportunités continuent à se présenter dans les prochaines années. Pour être entièrement prêts et capables de réagir rapidement à ces opportunités, nous vous invitons à nous faire part de vos priorités et de vos préférences en matière d'action dans le domaine de la GIZC.

Nous espérons que ce document sera une source d'inspiration pour les PC et contribuera à faire émerger des activités qu'ils aimeraient mettre en œuvre dans le futur. Néanmoins, grâce à notre expérience et aux évaluations réalisées durant la mise en œuvre du Plan d'action, nous pouvons d'ores et déjà faire quelques suggestions :

1. Un effort supplémentaire par les PC est nécessaire pour atteindre l'objectif de la pleine ratification du Protocole GIZC. Pour cela, nous les invitons à demander un soutien et

des explications techniques, ou simplement utiliser les documents déjà produits. Cette pratique a déjà donné des résultats dans certains pays.

2. Dans ce document, seules les activités menées au sein du PNUE/PAM sont rapportées. Des rapports réguliers sur le Protocole GIZC sont cruciaux pour connaître les progrès accomplis en ce qui concerne sa mise en œuvre. De plus, un suivi régulier représente également une source d'information précieuse pour le CAR/PAP et le PNUE/PAM sur ses lacunes et les besoins des PC.
3. Compte tenu de l'utilité avérée des projets PAC et de l'intérêt des pays pour ce genre d'activité, l'approche PAC et les projets GIZC de démonstration similaires resteront un instrument de base pour la mise en œuvre du Protocole GIZC, à savoir l'intégration des principes de GIZC et l'amélioration des pratiques de gestion du littoral.
4. Avec une concurrence toujours croissante pour l'utilisation de l'espace maritime, il est nécessaire d'adopter un document stratégique pour la région en matière de PEM, et de concevoir les futurs PAC et autres projets de GIZC de façon à inclure une composante forte de PEM, pour explorer en particulier les interactions entre terre et mer, y compris en termes d'usages.
5. Grâce aux projets mis en œuvre au niveau local, la GIZC a atteint sa maturité et il est temps maintenant de systématiquement chercher l'échelle supérieure, celle de l'option stratégique. Par conséquent, les PC sont invités à déployer des efforts supplémentaires afin d'adopter des stratégies nationales de GIZC reflétant les dispositions du Protocole. Le CAR/PAP va continuer à mobiliser des ressources humaines et financières pour les accompagner dans cette entreprise, bien entendu si l'intérêt et la volonté politique sont clairement assurés et énoncés.
6. Les stratégies de GIZC peuvent être un excellent instrument de gestion pour atteindre la durabilité dans les zones côtières. Par conséquent, elles trouvent leur place au sein, ou en étroite relation, avec les stratégies de développement durable. Dans les deux cas la responsabilité revient aux PC, cependant le CAR/PAP et le PNUE/PAM sont conscients du rôle important qu'ils doivent jouer en apportant le soutien nécessaire.
7. La GIZC a un rôle important dans deux autres grands processus du PAM/PNUE, à savoir l'EcAp et le cadre régional d'adaptation aux changements climatiques. Avec ses méthodes et ses outils d'intégration, elle offre le mécanisme de gestion le plus opérationnel pour leur mise en œuvre et pour atteindre les objectifs attendus.
8. La gouvernance méditerranéenne de la GIZC est cruciale pour son succès. Une combinaison d'éléments : l'adoption prévue du CRC pour la GIZC, le renforcement de la plateforme informatique du PNUE/PAM, les mécanismes de gouvernance développés dans des projets antérieurs ou en cours (PEGASO, MedPartnership et ClimVar & GIZC), et l'initiative promue principalement par les récents PAC vers la création d'un réseau officiel, peuvent être des étapes importantes dans le renforcement du mécanisme régional de gouvernance.

Nous restons optimistes et pensons que la tendance positive en matière de GIZC se poursuivra, en particulier par le biais de l'adoption prévue et de la mise en œuvre du CRC pour la GIZC et du plan d'action qu'il contient. La masse critique de personnes, de connaissances et d'expérience ne cesse de croître et, si la situation économique et politique venait à s'améliorer, nous croyons que les PC auront davantage de ressources et d'énergie à consacrer à l'amélioration de la gestion des précieux espaces marin et côtier.